

"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2025-2026

| | | | |
|-------------------------------|-------------------------|--|----------------------|
| L'école : | <u>Mountainview</u> | Partagé avec le conseil d'établissement | <u>June 18, 2026</u> |
| Directeur / Directrice | <u>Sandra Fréchette</u> | Partagé avec les enseignants et personnel scolaire | <u>June 10, 2026</u> |
| | | Partagé avec les parents | <u>June 29, 2026</u> |
| | | Soumis au directeur des service complémentaires et au directeur général | <u>June 22, 2026</u> |

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Afin d'améliorer le sentiment de sécurité des élèves à l'école (mesures de prévention également mises en avant dans notre projet éducatif)
Afin d'améliorer la communication du plan ABAV auprès de toutes les parties prenantes

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

Poursuivre la collaboration avec notre CLC afin de trouver des partenaires qui sensibiliseront nos élèves aux différents sujets (ex. : Telus, agent de police communautaire).

Améliorer la communication et la mise en œuvre du Code de conduite et du Plan ABAV, qui prévoient également des interventions et des soutiens en matière de comportement positif (ISCP) en complément des sanctions.

Poursuivre la formation de notre personnel en matière d'ISCP.

Consacrer du temps lors des réunions du personnel à la présentation du contenu du Plan ABAV.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

Poursuivons la formation de nos élèves grâce au contenu du programme SHE.

Invitons nos partenaires de services complémentaires et d'autres partenaires à nous aider à mettre en œuvre le programme SHE.

Les TES reçoivent une formation complémentaire de la Fondation Marie-Vincent.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour l'intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Continuez à utiliser les leçons Moozoom/Schoolbeat qui mettent en avant l'acceptation des différences. Alignement des thèmes entre les membres du personnel.

Poursuivre nos leçons basées sur la diversité et l'inclusion (ex. Every Child Matters, Black History Month, Anti-Bullying), cela pourrait inclure des présentations d'invités et de la littérature mise en avant.

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

Une foire culturelle sera organisée pour l'année scolaire 2026-2027.